

**SEANCE DU
15 MAI 2025**

**RAPPORT N° V-2
25SGADB0038**

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
21

Date de convocation :
9 mai 2025

Date d'affichage :
16 mai 2025

OBJET:
Missions de coordination SPS sur divers chantiers de génie civil, VRD et bâtiments sur territoire de la CUCM - Attribution et autorisation de signature d'un accord cadre à bon de commande passé en procédure adaptée

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote: 25

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 25

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 4**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 15 mai à quatorze heures le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Salle d'exposition hub&go- 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Paul LUARD - Mme Jeanne-Danièle PICARD -

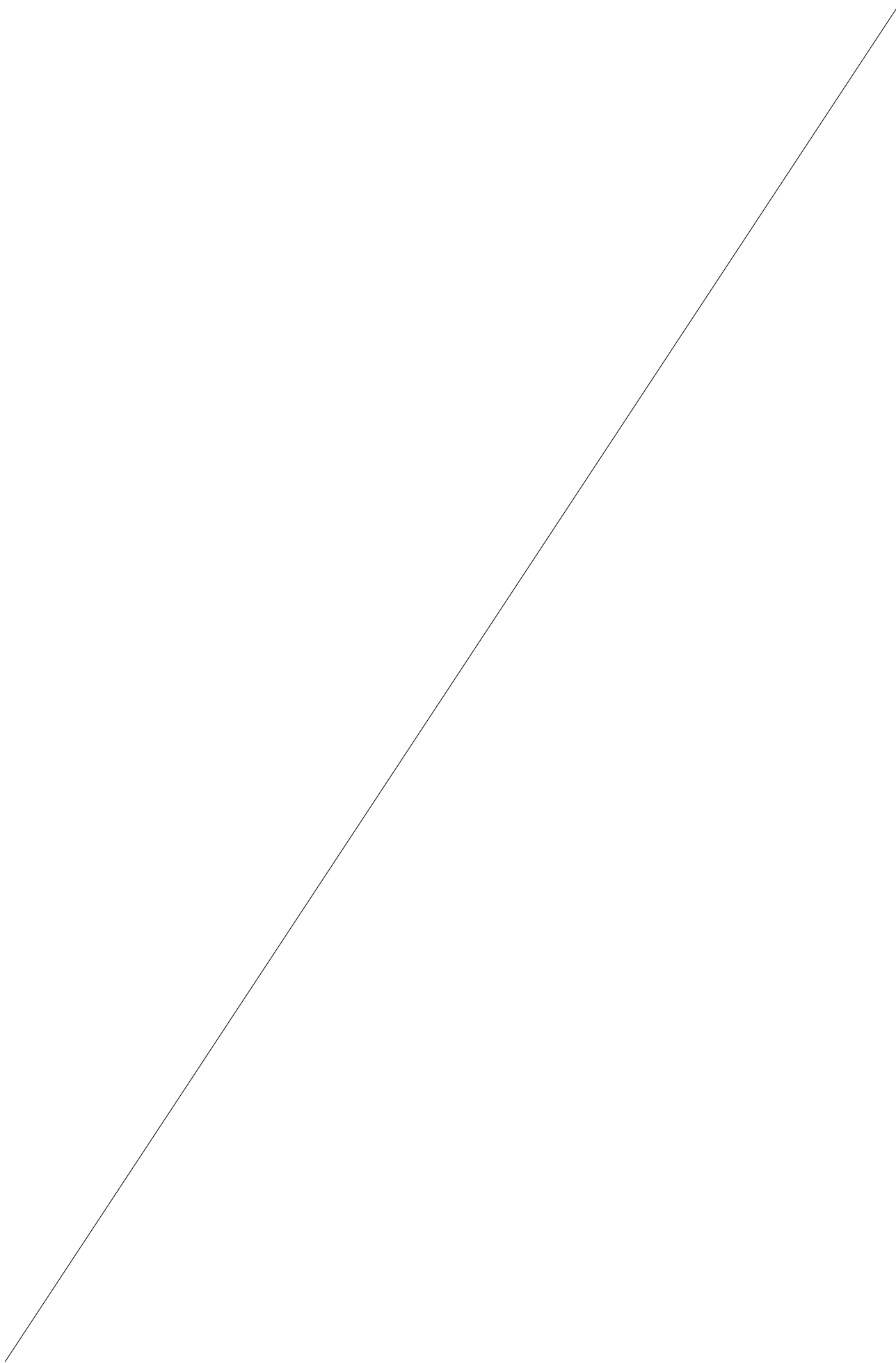
CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. PINTO)
Mme LODDO (pouvoir à M. MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Evelyne COUILLEROT



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 2 octobre 2024, devenue exécutoire le 3 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 2120-1 2°, L 2123-1 1°, L 2125-1 1°, R 2123-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R 2162-13 et R 2162-14 du Code de la commande publique relatifs à la passation des accords-cadres à procédure adaptée et à bons de commande,

Le rapporteur expose :

« Dans le cadre du lancement de missions de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des Travailleurs (SPS) à mener sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, une procédure a été lancée le 11 février 2025 en vue de la conclusion d'un accord cadre à marchés à bons de commande pendant la durée de la validité de l'accord cadre.

L'accord-cadre sera conclu pour 1 an, reconductible 2 fois à chaque fois pour une année supplémentaire, avec un maximum annuel fixé à 50 000,00 € HT.

A l'issue de la consultation, l'offre de l'entreprise PREVENTIVIA a été jugée économiquement la plus avantageuse et a donc été retenue.

Il est demandé au bureau communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les pièces de l'accord-cadre.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer l'accord-cadre à bon de commande précité, d'une durée 1 an reconductible 2 fois, à chaque fois pour une année supplémentaire, et pour un montant maximum annuel de 50 000,00 € HT, à conclure avec l'entreprise PREVENTIVIA sis Lieu-dit Les Tartres à VARAIZE (17400)
- D'imputer les dépenses correspondantes sur le budget prévu à cet effet.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 mai 2025
et publié, affiché ou notifié le 16 mai 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD



La secrétaire de séance,
Evelyne COUILLEROT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke.